

Le trait d'union

Sainte Blandine

Mai 2022

Bulletin municipal n°50

iNFO
PRATIQUES
MAIRIE

Téléphone
04 74 97 25 38

Permanences
mardi et vendredi
de 14h30 à 18h15



du 08 au 26 août

Courriel

mairie@sainteblandise.fr

Site internet

www.sainteblandise.fr

**Application
mobile**



PanneauPocket

Le mot du maire



Chers Blandinoises, Blandinois,

En ce début de printemps, nous avons enfin pu tomber les masques, et regagner ainsi un peu de liberté pour respirer les belles odeurs du printemps, retrouver de la convivialité et du vivre ensemble.

Quelques nouvelles de l'actualité municipale.

En Janvier, M Gallois Jacky a été élu 4^{ème} adjoint en charge du CCAS pour remplacer M Demunck Bernard démissionnaire de sa délégation. M Vermorel Jérémy a lui démissionné début mars pour raison personnelle du conseil municipal.

Le mois d'avril sonne le bilan financier de l'année écoulée et la préparation budgétaire de l'année en cours. Les résultats du compte administratif 2021, ont permis de dégager un excédant budgétaire de 256 344€ soit 38% sur le budget de fonctionnement. Et un excédant de 430 885€ sur le budget d'investissement. Lors du conseil municipal du 8 avril, nous avons décidé de maintenir les taux d'imposition actuels, qui sont stables depuis 2017. Toutefois, l'état ayant décidé de relever les bases locatives de 3.4%, vous aurez automatiquement une hausse de vos taxes foncières.

De plus les VDD ont voté une augmentation de la taxe des ordures ménagères (TOM) à une toute petite majorité : 24 pour, 18 voix contre et 10 abstentions, celles-ci venant également impacter vos taxes foncières. Depuis la fusion de notre ancienne communauté de commune, la Vallée de l'Hien au sein des Vals du Dauphiné, nous sommes passés d'une redevance ROM à la taxe TOM, avec de lourdes conséquences financières pour une bonne partie de ses habitants, avec un taux d'imposition le plus élevé de l'ensemble de l'intercommunalité des VDD. Depuis 5 ans, certains maires de l'ex vallée de l'Hien tentent vainement de faire harmoniser ce taux sur l'ensemble des VDD. Une telle harmonisation a déjà été mise en œuvre pour l'eau et l'assainissement suite à l'absorption du syndicat des eaux du Passage. Devant un manque de courage politique ou de volonté de l'exécutif des VDD, qui traite sa population de manière inéquitable sur son territoire, j'ai décidé de rejoindre le Maire de Chélieu sur un recours auprès du Préfet de l'Isère pour une annulation de la délibération fixant les taux d'impositions de la taxe des OM.

Revenons à des nouvelles plus réjouissantes, depuis quelques jours nous sommes propriétaire de la parcelle de terrain jouxtant le groupe scolaire, sécurisant au besoin les futures extensions de ce dernier. L'acquisition de l'étang a également trouvé un accord financier, nous permettant maintenant d'envisager des aménagements dans les prochaines années. Les logements de la Semcoda sont enfin livrés. Je souhaite la bienvenue à ses locataires sur notre belle commune. La partie commerce au rez de chaussée a fait l'objet d'un appel à projet, les candidatures sont closes depuis le 15 avril.

Le travail réalisé par la Poste sur l'adressage de la commune est achevé. Les modifications ont été transmises au fichier national de l'adressage. Les habitants qui sont concernés par ces modifications ont reçu un courrier avec leur nouvelle adresse. Les plaques numérotées seront distribuées dès leur réception, et une mise à jour de la carte communale sera réalisée d'ici cette fin d'année. Je remercie la commission voirie et les habitants concernés pour leur contribution.

Courant juin, les travaux du city-stade devraient débiter pour le plus grand plaisir de nos écoliers, adolescents et plus grands.

Je terminerai en remerciant Gaëlle Bimoz, notre secrétaire d'accueil qui a demandé une mutation pour une évolution de carrière. L'accueil sera assuré par Christelle Chrétien, notre secrétaire générale.

Je vous souhaite un beau printemps et un été reposant.

Votre maire, Jacques Garnier.

Carnaval de l'école



Après 2 années sans pouvoir fêter le carnaval, les enfants ont enfin pu revêtir leur plus beau déguisement pour défiler dans les rues du village sous un beau soleil.

Joie et bonheur étaient les maîtres mots de cette belle journée où toute l'école a pu se réunir accompagnée de parents.



Accueil de l'école de Biol



A compter de la rentrée de septembre 2022, vous aurez la surprise de voir revivre provisoirement notre ancien groupe scolaire.

En effet, durant les travaux de construction de leur future structure d'accueil, les enfants de l'École privée de Biol viendront faire leur apprentissage sur notre commune.

Commémoration

La cérémonie du 19 mars est une journée nationale célébrant le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Elle permet de commémorer les Accords d'Evian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles et militaires.



Nettoyage de printemps

«Le samedi 26 mars à 9 heures par une belle journée ensoleillée, 25 blandinois s'étaient donnés rendez-vous à la Mairie pour le nettoyage des abords des voies communales. Les randonneurs avaient répondu présents ainsi que des élus, des blandinois et trois enfants.

Malgré 2 années sans nettoyage à cause de la COVID, la quantité de déchets au bord des routes a tendance à diminuer ; soyons positifs !!!

Vers 11h30, la municipalité nous a offert le verre de l'amitié ce qui a permis de se retrouver et d'échanger. » **Le GRB**

La Municipalité remercie vivement le GRB pour son investissement, ainsi que toutes les personnes participantes.



Élections législatives



Cette année, après les élections présidentielles, nous nous mobiliserons également pour les élections législatives.

En effet, celles-ci se dérouleront les 12 et 19 juin prochains.

Il existe 577 députés parmi lesquels 11 députés établis à l'étranger. Ils sont élus à la majorité des voix exprimées, pour cinq ans.

Concernant le département de l'Isère, il est découpé en 10 circonscriptions pour 11 députés élus.

Contrairement à la présidentielle, seuls les candidats qui recueillent au moins 12.5% des voix des électeurs inscrits sont qualifiés au second tour ; par conséquent il est logique que l'on puisse trouver plusieurs candidats au second tour.

En revanche, si un nom recueille d'emblée 50% + 1 voix des suffrages exprimés, il est élu dès le premier tour.

L'enjeu des législatives

Le député élu participe au travail législatif et au travail de contrôle du gouvernement.

Il représente la Nation tout entière, il est le représentant du peuple.



BON A SAVOIR !



**Rappel : Élections législatives
les dimanches 12 et 19 juin 2022**

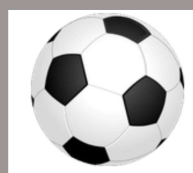


Le GRB organise sa randonnée des fours à pains le 15 mai 2022 : inscription de 8h30 à 9h30.

La kermesse de l'école se tiendra tout début juin : le vendredi 01/06 ou le samedi 02/06 (à préciser)



Randonnée pédestre organisée par le comité des fêtes le 1er week-end de septembre !



Le tournoi de foot des vétérans aura lieu le vendredi 09 septembre.

Responsable de la publication : Jacques GARNIER, Maire

Dépôt Légal le 25 avril 2022

Membres de la commission :

Edith VERNISSAT- Marie-Thérèse DUMONT- Audrey CATHERIN -Bernard DEMUNCK

MAIRIE - 4 ROUTE DU CLAVEL - 38110 SAINTE BLANDINE

Tel : 04.74.97.25.38 - Fax : 04.74.83.35.55 - Mail : mairie@sainteblandine.fr

Projet d'aménagement d'un lotissement Les Charmilles

En plein cœur de Sainte Blandine, AMG Promotion propose à la vente un lotissement de 27 parcelles de terrains à bâtir viabilisées (eau, égouts, EDF, télécoms, réseaux eaux pluviales) d'une surface de 346 à 915 m².

Il est composé de 19 lots individuels, 6 logements groupés et 2 macro lots destinés à recevoir 2 collectifs R+1.

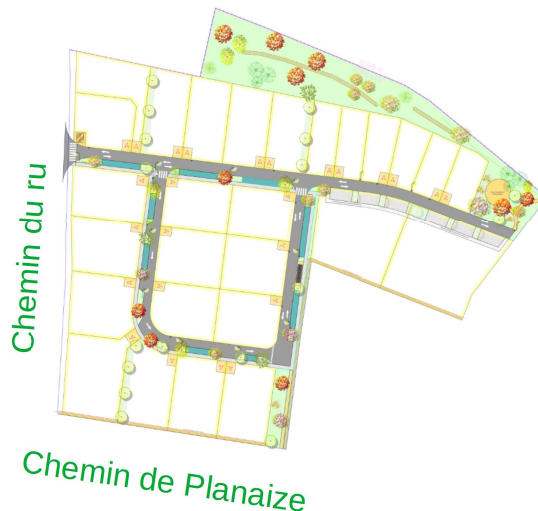
Tous les lots et logements sont à l'accession.

Les travaux de viabilisation sont prévus à partir de septembre 2022.

Contact :

Georges GARNIER au 06.89.88.74.88

ou René MERMET au 06.27.86.32.27



Bientôt notre City Stade !

Courant juin, vous aurez le plaisir de voir débiter devant le stade de foot sur le terrain stabilisé, le début des travaux de l'installation de notre City Stade.

Aussi connu sous le nom de terrain multi-sports, le City Stade proposera plusieurs activités. Comme vous pouvez le constater, il se composera de plusieurs types de terrain ; avec des cages de but pour le foot, des paniers pour le basket, un filet de volley et une zone de course.

Apparu surtout dans les zones urbaines, il fait son apparition également dans les zones rurales.

La commune de Sainte Blandine a souhaité investir dans cette infrastructure de dimensions réduites afin de faire bénéficier à tous, petits et grands, de la pratique sportive et la possibilité de se défouler gratuitement.

Ainsi le City Stade pourra créer des liens entre des personnes qui ne se connaissent pas.

L'école de Sainte Blandine pourra, sans aucun doute, l'utiliser dans sa pratique pédagogique et ce, dès la rentrée prochaine.



Quelques travaux . . .

La Maison des Associations fera peau neuve du 18 juillet au 05 août. En effet, les deux gros piliers à l'intérieur de la salle qui réduisent sa surface seront donc enlevés, et ceci afin de rendre son utilisation optimale.

La salle retrouvera sa splendeur et ce pour quoi elle a été conçue. Sa location sera donc suspendue pendant cette période mais les Blandinois continueront s'ils le souhaitent à réserver le préau et la cuisine.



Aménagement de l'entrée du village

C'est la sécurité de notre village qui va être améliorée grâce aux travaux d'aménagement entre le passage surélevé vers le Fayet et l'église.

A ce jour, la construction des réseaux et des trottoirs sont en cours avec une prévision de travaux jusqu'à mi-juin.

Viendra ensuite l'enfouissement de la ligne haute tension de juin à août, puis les travaux de préparation avant le revêtement de la chaussée par le Conseil Départemental à partir de mi-octobre avant la finalisation par la signalisation horizontale en novembre.

Du fait de l'intervention du Département, une étude est en cours afin de pouvoir prolonger les travaux jusqu'au cimetière, de manière à être cohérent avec la réfection de la chaussée.



@mikl.cather1



Après la période de désagréments occasionnés, nous aurons un aménagement sécuritaire, tant pour les piétons qui bénéficieront d'un cheminement par trottoirs, que pour les usagers de la route dont la vitesse sera adaptée dans notre centre village.

Concernant la fibre, elle sera tirée dans les infrastructures existantes mais la desserte n'est pas prévue avant 2024 sur notre commune.